Image not found or type unknown

Cession de bail avec despecialisation

Par **Selise**, le **15/04/2019** à **22:56**

Bonjour,

Je souhaite céder mon bail contre le paiement d'un droit au bail. Le bailleur me dit qu'il demander à une indemnité pour la despécialisation de l''activité.

Qui doit payer cette indemnité ? Le cédant ou le cessionnaire ? Quel montant peut atteindre cette indemnité ?

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés